

recours à leur propre transitaire, bureau central d'enregistrement ou bureau central du fret.

5. QUELQUES RECOMMANDATIONS AUX EXPORTATEURS CANADIENS

Les exportateurs canadiens ont rencontré diverses difficultés pour expédier leurs produits vers les PMD. On trouvera ci-dessous la liste de quelques-uns des problèmes les plus fréquents, ainsi que les suggestions des expéditeurs pour y remédier.

(i) Utilisation obligatoire des compagnies nationales - Même si la question des compagnies nationales n'apparaît pas comme un problème majeur, certains expéditeurs ont fait part de leur mécontentement à cet égard, en particulier pour les expéditions vers certaines destinations de l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale. Outre les demandes pour que le gouvernement fédéral exerce une pression morale afin d'inciter les gouvernements de ces pays à ne plus exiger le recours à leurs compagnies nationales, un expéditeur suggère que l'aide et les crédits canadiens à l'exportation soient accordés sous réserve de laisser aux exportateurs la liberté de choisir leur propre transporteur maritime.

(ii) Cartel de compagnies de transport - Un certain nombre d'expéditeurs considèrent que les tarifs imposés par les compagnies appartenant à un cartel sont excessifs et suggèrent que le gouvernement fédéral prenne toutes les mesures nécessaires pour restreindre ou éliminer l'imposition d'un tarif par ces compagnies. Les problèmes soulevés concernant les cartels dans le domaine du transport n'ont pas trait à la qualité du service, qui est souvent supérieure à celle des concurrents indépendants.

(iii) Frais de transport au Canada - Plusieurs expéditeurs se disent insatisfaits du coût et de l'efficacité des différents services canadiens de transport routier; l'une des solutions proposées pour permettre une amélioration est de déréglementer tout le transport en surface au Canada. En outre, on soulève la question du coût du transport des marchandises qui transitent par les ports canadiens, ainsi que celle de l'irrégularité des services dans les ports canadiens en raison des mouvements syndicaux.

(iv) Installations portuaires et de transport terrestre des pays importateurs - Des encombrements et des retards peuvent se produire à cause de l'insuffisance des installations d'embarquement et de débarquement dans les ports des PMD et de leurs systèmes de distribution intérieure souvent inadéquats. Il est suggéré que l'aide canadienne accordée à ces pays se concentre sur l'assistance technique et financière dans le but d'améliorer leurs systèmes de transport, en comptant assurer ainsi une meilleure promotion des produits canadiens.

(v) Documents - Un certain nombre d'exportateurs ont exprimé clairement le souhait que le gouvernement fédéral prenne des initiatives visant à réduire ou à uniformiser les formalités entre les pays importateurs.